

Postulat ayant pour but de promouvoir une « attitude minergie » dans l'ensemble des bâtiments communaux

Monsieur le Président, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Le présent postulat découle de réflexions et observations faites sur l'utilisation plus ou moins rationnelle de l'énergie dans les bâtiments communaux, écoles comprises. Il fait également suite au préavis No 73 (renforcement de l'alimentation électrique à Nyon). A l'heure où l'on parle d'économie d'énergie, de développement durable, d'énergies renouvelables; à une époque où on investit dans des constructions ou rénovations minergie plus coûteuses, quelle réflexion faisons-nous sur les efforts individuels en matière d'économie d'énergie? Avant d'augmenter le potentiel électrique, avons-nous examiné notre propre consommation, avons-nous fait le point sur nos propres habitudes? Après avoir investi dans de nouvelles constructions minergie, s'est-on assuré que leur utilisation allait être en accord avec les concepts développés?

Trop fréquemment, des observations faites sur les lieux de travail communaux (ordinateurs qui tournent 24h/24, radiateurs réglés au maximum avec fenêtres ouvertes, appareils en mode veille allumés en permanence, lumières oubliées etc...) mènent à penser que des améliorations simples sont possibles, ce qui permettrait d'une part de faire des économies (sachant que la facture d'électricité va prendre l'ascenseur dès le 1er janvier 09) et d'autre part de contribuer à la préservation de l'environnement.

Le but d'un tel postulat est d'inciter la Municipalité à promouvoir de manière visible une attitude rationnelle de l'énergie dans les bâtiments communaux ainsi que dans les écoles. L'idée étant de travailler dans un premier temps à l'interne puis éventuellement dans un deuxième temps d'inciter les particuliers, les entreprises et les citoyens à faire de même.

Proposition de planification

1. Evaluer l'efficacité énergétique en chaleur, eau, électricité. Faire le bilan de notre mode de fonctionnement à l'interne, tour des bureaux, écoles et autres. Observer les usages. (De nombreux efforts sont déjà certainement faits, mais probablement peuvent être améliorés.)
2. Etablir une liste des mesures, des astuces, des outils
3. Informer, former, sensibiliser, motiver les collaborateurs
4. Après une année d'expérience, calculer l'économie, faire le bilan
5. Informer la population et l'inciter à faire de même (campagne de pub style tri des déchets...)

Ces préoccupations touchent bon nombre de personnes, de groupes de personnes différents : telles entreprises, communes (ex. Onex, Lausanne) et même classes d'école (classe de St Prex, la Côte vendredi 7nov)etc. Et de relever quelques actions déjà expérimentées qui pourraient servir d'outil de travail pour démarrer. L'idée n'est pas

de faire des dépenses inconsidérées mais plutôt de tendre vers des économies intéressantes avec des moyens simples,

Propositions d'économie :

- améliorer tout le réseau de prises électriques avec commutateurs généraux, trouver des astuces pour éteindre complètement les appareils électriques (en Suisse, les appareils en mode veille consomment en 24h + de 2milliards de KW, énergie nécessaire à l'alimentation électrique de toutes les entreprises et habitants de la ville de ZH pour une année)
- trouver un mode de fonctionnement efficace pour s'assurer que les équipements sont éteints et les locaux fermés en fin de journée
- organiser des cours de perfectionnement pour les concierges dans le but de réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments
- améliorer les éclairages par des ampoules économiques
- économiser le papier, inciter les utilisateurs à faire des photocopies recto-verso
- mettre en place des campagnes d'affichage dans les bureaux
- ... (liste non exhaustive)

En plus d'un impact chiffré certes non négligeable pour les comptes communaux (on parle de 4à5% d'économie) c'est surtout un signe porteur envers la population, une sorte d'engagement, de respect, une cohérence avec les dépenses faites pour les bâtiments aux normes minergie. Il est important que la volonté d'investir dans de telles constructions ou rénovations soit appuyée et complétée par un concept veillant à une utilisation rationnelle et économique. Pour ce faire, je demande qu'un plan d'action sur 10 ans soit mis sur pied.

Fort de ce qui précède, je vous invite, Monsieur le Président, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers, à soutenir ce postulat et à le renvoyer à une commission pour étude et rapport.

A. Angeli